

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout

Donald Trump un point de vue catholique

Politique

Donald Trump
Un point de vue
catholique
- Eric Bertinat
PAGES 1 et 5

Politique

La Suisse face à un
dilemme, neutralité et
sanctions : un entre-
tien avec Guy Mettan
- Alexandra
Klucznik-Schaller
PAGES 2, 3 et 4

En VRAC

Les ONG catholiques
aux Etats-Unis,
Joe Biden devient
franc-maçon,
Le pape a reçu Mgr
Schneider en au-
dience privée
Le discours de Javier
Milei à Davos
PAGE 5

Politique

Suisse-UE :
«Rapprocher la Suisse
de l'UE ?
Je ne ferais pas cela»
- François Schaller
PAGE 6

Politique

Citoyens suisses,
faites confiance
au PLR !
- Yvan Perrin
PAGE 6

Éric Bertinat - Donald Trump est vraiment une figure politique à part dans ce début de siècle. Sa campagne, son élection, son discours d'investiture et ses premières décisions ont choqué les politiciens occidentaux par leur radicalité, leur fermeté et leurs déterminisme. Quel regard un catholique peut-il porter sur ce début de présidence, en laissant de côté les relations internationales et les choix commerciaux ?

Que demandons-nous à notre système politique et à ceux qui nous gouvernent? écrivait Christian Bless dans *Perspective catholique* (N° 243 - 13 novembre 2024). Et de répondre: **Le respect des missions essentielles de l'État et de l'ordre naturel des choses. (...) Rendre aux familles leur pouvoir et leur rôle unique dans l'éducation de leurs enfants.** C'est exactement ce qu'a fait Donald Trump dans les premiers jours de sa présidence (décrets et premiers discours exécutifs) : respecter l'ordre naturel, un principe complètement absent de la politique «laïque et égalitaire» pratiquée par la classe dirigeante depuis des décennies.

Fini la propagande wokiste

La démocratie libérale américaine, avec Clinton, Obama et Biden à sa tête, a mis en place un système englobant et contrôlant les institutions gouvernementales, les agences de sécurité, les médias, les réseaux sociaux, les universités, ainsi que des organisations internationales comme l'Union européenne. Ce système visait non seulement à avoir le dessus matériellement mais aussi à imposer une idéologie nihiliste et individualiste représentée par le wokisme. Voici quelques décrets notables signés par Trump :

- Reconnaissance officielle de deux genres biologiques : Limitation des politiques de diversité et inclusion, reconnaissance uniquement des genres masculin et féminin.

- Fin des programmes de diversité, équité et inclusion dans les agences gouvernementales : Suppression des initiatives visant à promouvoir la diversité au sein des institutions fédérales.

- Suppression des normes fédérales sur les toilettes transgenres : Rétablissement des lois définissant les toilettes par le sexe biologique.

- Fin des subventions aux entreprises soutenant des causes progressistes : Réduction des crédits fiscaux pour les initiatives liées au climat et à l'inclusion.

Lors de la crise Covid-19, la majorité des autorités occidentales ont permis l'instauration d'un contrôle sanitaire strict, la propagation de fausses informations et la censure des opinions dissidentes. Le président Trump ne l'a pas oublié en signant le décret intitulé :

- Restriction des activités des ONG internationales : Réduction des financements pour les organisations promouvant des idéaux progressistes à l'étranger.

- Retrait des États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : Coup d'arrêt à la collaboration avec l'OMS.

Le frein à l'avortement

Le 20 janvier, parmi les 78 nouveaux décrets signés, on trouve la suspension des financements pour le planning familial et la suppression des subventions pour les services liés à l'avortement. Le président américain a annulé deux décrets de son prédécesseur Joe Biden datant de 2022, qui avaient été pris après que la Cour suprême des États-Unis a levé la protection fédérale du droit à l'avortement. Ces décrets visaient à garantir certains accès aux soins de santé reproductive pour les femmes. Le 24 janvier, Donald Trump a complété ses mesures contre l'avortement et a envoyé un message de soutien aux milliers de manifestants anti-avortement qui ont défilé ce jour-là à Washington.

Son secrétaire d'État a également ordonné d'arrêter toutes les subventions publiques américaines liées à l'avortement à l'étranger et a décidé de signer une déclaration internationale

suite page 5

La Suisse face à un dilemme : neutralité et sanctions

Alexandra Klucznik-Schaller - En Romandie, on ne présente plus Guy Mettan, on met éventuellement à jour sa biographie, sommairement on dira de lui qu'il est député au Grand Conseil de Genève et qu'il continue à écrire.

«**La Veille Sauvage, dix-huit mois avec les Gardes-Faune du Valais**», vient de paraître chez *Slatkine*, et on a envie de citer l'auteur tant sa plume est affûtée : «Redécouvrir cette liberté élémentaire, primordiale, ancestrale, d'aller et venir à sa guise, le vent, le soleil et la pluie dans les cheveux, en dehors des chemins balisés de la servitude numérique et de la rationalité marchande fut aussi une occasion de conjurer l'angoisse de l'effondrement de la biodiversité et de l'extinction de masse qui frappe les insectes, les oiseaux et l'ensemble de la microfaune et de la microflore.»

Qui aime les bêtes, aime les hommes, dit un vieil adage ; Guy Mettan est de cette trempe et le public ne s'y trompe pas ; son livre «**Russie-Occident : une guerre de mille ans, la russophobie de Charlemagne à la crise ukrainienne**», réédité pour la énième fois en décembre dernier aux *Editions Delga*, est traduit en de nombreuses langues, dont le chinois, et est en passe de devenir un classique. Enfin, ceux qui préfèrent des condensés, pourront se référer à ses articles que l'on trouve en ligne sur des sites tels qu'*arretsurinfo.ch*, *bonpourlatete.com*, *agefi.com*, etc.

Nous sommes donc allés à la rencontre de Guy Mettan, l'humaniste, et nous lui avons demandé son avis à propos d'une question essentielle sous nos latitudes : la neutralité suisse. —

Entretien avec Guy Mettan

Alexandra Klucznik-Schaller: La Suisse bénéficie depuis 1815, depuis le congrès de Vienne, du statut de neutralité perpétuelle, or, dès le 28 février 2022, elle a repris le paquet de sanctions de l'Union Européenne contre la Russie. Est-ce que dans ces conditions, elle peut toujours être considérée comme un médiateur impartial pour offrir ses offices dans le règlement des conflits ?

Guy Mettan : La neutralité est une très vieille histoire. De fait, on peut dire qu'elle a cinq siècles d'existence et qu'il est très important qu'elle soit vécue de l'intérieur. La première manifestation politique a eu lieu en 1648. La Suisse ne s'était pas battue pendant la guerre de Trente Ans pour ne pas créer de divisions entre catholiques et protestants. La Suisse s'était abstenue si bien qu'au Traité de Westphalie, les puissances européennes ont pris acte de cette neutralité. En 1815, après les guerres napoléoniennes, cette neutralité est devenue perpétuelle et a été reconnue par l'ensemble des nations européennes, et même par la France qui avait été vaincue. La Russie, avec son ministre des Affaires étrangères, le comte Capo d'Istria, avait été l'architecte principal de cette reconnaissance de la neutralité suisse et l'Angleterre, qui avait vaincu la France sur mer, fut d'accord avec la Russie. Depuis cette époque, la Suisse a joui de cette neutralité en essayant d'en tirer tout le parti possible. Cela nous a évité deux guerres mondiales. Alors que l'Europe était en feu, nous avons été protégés par ce statut de neutralité, et cela alors que les pressions étrangères étaient beaucoup plus brutales qu'aujourd'hui. Par la suite, pendant la Guerre froide, nous avons su déve-

lopper une politique de bons offices assise sur la neutralité. Cette politique a permis à la Suisse de se distinguer et d'exister sur le plan international, en apportant une valeur ajoutée aux puissances en conflit.

Et bien malgré tout cet acquis, tout d'un coup, fin février 2022, au moment où le conflit ukrainien entraînait dans une nouvelle phase - parce que le conflit en Ukraine n'a pas démarré en 2022, mais dès 2014 quand le gouvernement issu du putsch de Maïdan a pris le pouvoir, interdit la langue russe et commencé à brimer les russophones de l'Est de l'Ukraine - en 2022 donc, quand il y a eu l'intervention militaire russe, tout d'un coup, le gouvernement suisse a pratiquement annihilé 200 ans de neutralité. En 48 heures, la Suisse s'est alignée sur les sanctions. Et elle l'a fait uniquement sous la pression économique des États-Unis et des Européens qui ont menacé notre pays de représailles économiques si elle n'adoptait pas leurs sanctions contre la Russie. Cela a été un point de bascule absolument inouï, qui a effectivement scandalisé de nombreux Suisses.

AKS : Si je comprends bien, les pressions externes ont fait vaciller le gouvernement. Mais la Suisse a sa démocratie. Vous faites partie du comité initiateur de l'initiative « Sauvegarder la neutralité suisse1 » ; vous aimeriez marquer la neutralité dans la Constitution ? L'initiative a recueilli le nombre de voix nécessaires pour qu'une votation ait lieu. Peut-être fin 2025, ou en 2026. Le Conseil fédéral s'est déjà prononcé contre cette initiative, mais ne propose pas de contre-projet. Qu'est ce qui se passe ?

suite pages 3 et 4

GM : Comme le gouvernement a sabordé la neutralité suisse en 2022, il reste logique avec lui-même. Il ne peut pas admettre cette initiative parce qu'il ne veut pas reconnaître sa faute, et je dirai même, ce crime. Maintenant, il faut espérer que, grâce à cette initiative populaire, le peuple suisse va pouvoir reprendre en main son destin. Personnellement, j'ai bon espoir que les Suisses, qui sont très attachés à leur neutralité, prendront conscience qu'il est absolument nécessaire de la sauvegarder, et de la rétablir dans l'état où elle était avant 2022. Même si les médias et l'establishment politique sont opposés à cette initiative, le peuple suisse, je l'espère, votera en sa faveur.

Il faut rappeler que la neutralité est inscrite dans la Constitution fédérale, mais en termes généraux. C'est un principe qui est mentionné, mais il n'y a pas de définition précise. Il n'y a pas non plus de champ d'application précis, et c'est ce qui permet au Conseil fédéral de prétendre qu'il respecte la neutralité tout en s'alignant sur les États-Unis et l'Europe contre la Russie. Le but de cette initiative est de repréciser les choses et d'empêcher cette interprétation complètement floue qui permet aux autorités de faire n'importe quoi lorsqu'elles sont soumises à des pressions étrangères.

La Suisse, normalement, ne devrait suivre que des sanctions acceptées par les Nations Unies, ce qui n'est pas le cas des sanctions antirusse. Ce sont des sanctions unilatérales prises par les États-Unis et l'Union européenne. Donc, ce ne sont pas des sanctions reconnues en droit international. C'est la raison pour laquelle on ne devrait pas les suivre.

AKS : Le 20 décembre 2024, le Conseil fédéral a approuvé un nouvel accord-cadre avec l'Union européenne, dit « l'accord institutionnel II ». Le paquet concerne

des domaines sensibles comme la libre circulation des personnes, le transport, la santé, l'électricité, la sécurité alimentaire. Ursula von der Leyen a qualifié l'accord d'historique. Pourquoi approuver un tel accord la veille des fêtes et pourquoi autant de polémiques entourent cet accord ?

GM : Ce qui a été signé, est un premier stade de l'accord. Cet accord n'est pas encore entré en force parce qu'il doit encore être ratifié par le peuple suisse. Le débat va avoir lieu. Ce qui est tout à fait étonnant, c'est que le Conseil fédéral a avalisé cet accord préliminaire sans l'avoir lu. D'après ce qui a été rapporté, ses membres ont reçu des fiches synthétiques mais sans les détails. De fait, le gouvernement a avalisé un accord sans le connaître. Il manquait notamment un élément absolument essentiel qui est celui du tribunal d'arbitrage. Comment va-t-on arbitrer les conflits entre la Suisse et l'Union Européenne quand il y en aura ? Tout le problème est lié à l'impartialité des juges. L'Union Européenne ne veut pas accepter un tribunal totalement indépendant, avec des juges européens et des juges suisses qui seraient à égalité. Au fond, toute l'astuce consiste à avoir une cour d'arbitrage qui dépend de l'Union Européenne. C'est pour cela que ces accords ne sont pas acceptables : ils ne seront pas contrôlés par une instance équitable et vraiment impartiale.

Du moment que vous acceptez une cour d'arbitrage biaisée, cela veut dire que tout l'accord sera biaisé parce que, au fur et à mesure des conflits, des litiges, les cas vont remonter à la cour d'arbitrage qui élaborera une jurisprudence systématiquement favorable à l'Union européenne et défavorable à la Suisse. En effet, les juges européens ne sont pas indépendants. Ils ont un biais systématiquement centrali-



sateur. Ils veulent toujours plus de politique économique favorable aux grandes corporations, plus de libéralisme, plus d'intégration. Et ce en l'absence de tout contrôle démocratique, les peuples européens n'étant jamais consultés sur les affaires qui les concernent. Comme démocrate, j'accepte la défaite. Mais en l'occurrence, quand les juges ne sont pas choisis démocratiquement mais se cooptent dans un entre-soi qui ne rend jamais de compte aux peuples, on ne saurait accepter leur tutelle.

La discussion va durer plusieurs années. Rien n'est gagné, ni d'un côté ni de l'autre. Mais on peut d'ores et déjà prévoir qu'une énorme propagande et des sommes d'argent inouïes vont être mises à disposition des partisans des accords afin d'influencer le peuple suisse en la faveur. Soyons sur nos gardes.

AKS : Question sur une autre instance supranationale ; au mois de juillet dernier, l'OTAN a ouvert un bureau de liaison à Genève. La Suisse n'est pas membre de l'OTAN, mais elle coopère avec l'Alliance dans le cadre d'un partenariat pour la paix ; les forces suisses sont amenées à participer à des opérations de soutien de la paix placée sous la direction de l'OTAN, de l'Union Européenne ou de l'ONU. Est-ce que cette collaboration va s'intensifier? Est-ce que vous identifiez des risques ?

GM : La Suisse est en train de faire avec l'OTAN ce qu'elle a fait avec les sanctions antirusse. C'est exactement le même schéma. Pourquoi ? D'un point de vue formel, la neutralité suisse interdit d'adhérer à l'OTAN. Ça, c'est clair et toute le monde est d'accord là-dessus. Mais qu'est ce qui se passe en réalité ? On justifie ce rapprochement en tordant les textes et en trahissant l'histoire de notre pays. On prétend que la neutralité empêche une adhésion à l'OTAN, mais qu'elle n'empêcherait pas un partenariat avec elle. On signe donc un partenariat avec l'OTAN. Ce qui, dans les faits, équivaut à s'aligner sur l'OTAN sans le dire. On va se retrouver dans une situation dans laquelle l'OTAN sera en Suisse, sans que la Suisse n'en soit formellement membre. Tel est le plan. Et c'est un peu d'ailleurs ce qui est arrivé à l'Ukraine : l'Ukraine n'est pas membre de l'OTAN, mais l'OTAN est en Ukraine parce que depuis des années, tous les membres de l'OTAN ont financé, entraîné et livré des armes à l'Ukraine. On joue sur les mots. Pour moi, le fait d'ouvrir un bureau de l'OTAN à Genève montre que le ver est dans le fruit. Cela montre que la neutralité suisse, même du point de vue militaire, est gravement compromise. C'est une trahison inacceptable, surtout quand on sait que l'OTAN n'est plus une organisation de défense, mais une organisation d'agression. Regardez ce qu'elle a fait en Yougoslavie en 1999. Elle a bombardé illégalement un pays européen pendant 78 jours. Elle est intervenue en Afghanistan et ailleurs. Elle cherche à s'étendre en Asie. Ce n'est plus une organisation de défense, mais une organisation d'expansion et d'agression militaire.

AKS : Comment est-ce que vous expliquez qu'au mois de juillet 2024, le fonds AVS qui gère les assurances sociales retraite, et représente 40 milliards de francs, ait été placé sous la responsabilité de State Street, une banque américaine, sans qu'aucun débat public n'ait eu lieu ?

GM : Voilà encore une autre manifestation de la soumission de la Suisse, de son abandon de sa souveraineté économique. Ce que je trouve personnellement complètement absurde, c'est que la Suisse se flatte de posséder une place financière exceptionnelle et de gérer des centaines de milliards de fonds étrangers mais que, quand il s'agit de l'argent de nos retraités, elle les confie à une banque américaine. C'est juste un déni de nos propres capacités. Cela veut dire qu'on n'est plus capable de gérer nous-même notre argent. Quel message donne-t-on à l'extérieur ? On veut attirer l'argent des autres pour le gérer chez nous, mais quand il s'agit de notre argent, on le délègue aux Etats-Unis. Ce signal est suicidaire. Il montre le degré de soumission, d'inconscience, de sujétion totale à ce monde euro-atlantiste. On ne voit plus de problème à renier notre fierté, notre patriotisme, notre attachement à ce pays, nos talents de gestionnaires de fonds.

Au fond, c'est toute l'élite dirigeante européenne qui en est là. Regardez le gouvernement allemand : il se fait détruire son pipeline NordStream par des mercenaires sous égide américaine et il ne bronche même pas. Quand on en est arrivé à ce degré d'autodestruction, il y a vraiment du souci à se faire.

AKS : Peut-être que Trump, avec son « America First », va inspirer d'autres souverainistes ?

GM : Je reste un peu dubitatif à l'égard de Trump, parce que je n'oublie pas que c'est un Américain et que les Américains, qu'ils soient Démocrates ou Républicains, ont encore la nostalgie de l'époque où ils dominaient le monde. Et Trump, à mon avis, n'a pas encore perdu toute ambition de revenir à cet état de fait. Il veut renforcer les Etats-Unis pour leur restituer leur primauté. Je reste donc prudent. Cela dit, il y a aussi des signes très positifs parce qu'il a déjà obtenu un cessez-le-feu en Palestine et qu'il a assuré vouloir mettre fin à la guerre en Ukraine.

Pendant son premier mandat, il fut le seul président américain depuis 1945 à n'avoir pas déclenché de nouvelles guerres, bien qu'il ait tout de même armé l'Ukraine en lui livrant des armes offensives. Mais on peut espérer que sa présidence soit moins nocive que celle de Biden et d'Obama. Les Républicains sont moins russophobes que les Démocrates. Les Démocrates haïssent la Russie d'abord et la Chine ensuite, tandis que les Républicains sont d'abord antichinois avant d'être antirusse. Je caricature un peu, mais je crois que je ne suis pas trop loin de la vérité. En résumé, laissons Trump commencer son mandat et restons sur nos gardes. —

En VRAC

• **Au cours des quatre dernières années**, de nombreux catholiques ont été perplexes lorsque la plupart des évêques ont refusé de condamner la politique anticatholique haineuse de Joe Biden. Durant cette période, l'administration Biden a accordé aux ONG catholiques près de 2,9 milliards de dollars de financement lié à l'immigration, soit plus du triple du niveau de financement alloué sous la première administration Trump. On comprend mieux pourquoi ces mêmes évêques ont ouvertement autorisé Biden à recevoir la Sainte Communion malgré le Canon 915 stipulant que les catholiques qui « persistent obstinément dans un péché grave et manifeste ne seront pas admis à la Sainte Communion ». (www.aldomariavalli.it/2025/01/28)

• **Un jour avant l'investiture de Donald Trump** en tant que président, Joe Biden a assisté à une «cérémonie privée» en Caroline du Sud pour devenir membre de la *Prince Hall Grand Lodge of Free and Accepted Masons of the State of South Carolina*. Comme l'ont souligné les francs-maçons lors de cette cérémonie du 19 janvier, «le titre de Maître Maçon avec tous les honneurs a été conféré au président Joseph R. Bi-



den, Jr. en reconnaissance de son service exceptionnel aux États-Unis d'Amérique.» Joe Biden s'est régulièrement présenté comme un catholique pendant son mandat, bien qu'il ait défendu un certain nombre de positions qui contredisent les enseignements de la foi, comme l'avortement et les questions LGBT. (MPI - 27.1.2025)

• **Le pape a reçu Mgr Schneider en audience privée.** Le pape François a reçu le 20 janvier en audience l'évêque auxiliaire d'Astana au Kazakhstan, Mgr Schneider. Ce dernier a toujours critiqué respectueusement le pontificat du pape François au fil des ans, soulignant que de telles critiques sont «l'expression d'un amour véritable et sincère pour le pontife» et font partie du devoir d'un évêque de s'exprimer lorsqu'il estime que le pape est dans l'erreur.

• **Le discours de Javier Milei à Davos le 23 janvier a beaucoup fait parler.** Le président argentin a été encore plus provocateur que l'année dernière, accusant les participants du Forum économique mondial d'être des partisans de la gauche wokiste. L'an dernier, quand il venait juste de prendre ses fonctions, il avait déjà fait un discours marquant. Cette fois-ci, il est allé encore plus loin en dénonçant cette fameuse gauche woke qui se serait infiltrée partout: «dans les médias, les organisations internationales, les grandes entreprises et même ici à Davos. Ce Forum a encouragé un wokisme inquiétant!» (...) «On est passés de la protection de l'environnement à un environnementalisme excessif. Quand on dit que la planète a connu cinq cycles de réchauffement, on nous traite de complotistes.» Il aborde ensuite le sujet de l'immigration : «Maintenant, on laisse entrer des immigrés non par besoin mais par culpabilité.» [Re-trouvez ce discours complet ici !](#)

Donald Trump un point de vue catholique

(suite) contre le droit à l'avortement lancée lors du premier mandat (2017) de Donald Trump.

Ainsi que la note *Le Figaro* : «Ces décisions de la nouvelle administration républicaine interviennent le jour de la 52e édition de la *Marche pour la vie*, défilé annuel du mouvement anti-avortement aux États-Unis qu'a soutenu vendredi le nouveau président par un message vidéo».

Soutenir les écoles privées et respecter le christianisme

- Reconnaissance des institutions chrétiennes dans les financements fédéraux : Priorité aux écoles confessionnelles pour les subventions éducatives.
- Promotion des écoles à charte : Augmentation des fonds pour les établissements indépendants.
- Promotion de la célébration de Noël dans les écoles : Obligation pour les établissements publics de reconnaître et promouvoir les traditions chrétiennes.
- Rétablissement des droits religieux dans les entreprises : Autorisation pour les entreprises de refuser certains services pour des raisons de croyances religieuses.

Après ces années éprouvantes où le droit naturel et les enseignements de l'Église sur la vie, la famille et la responsabilité citoyenne ont été bafoués, nous pouvons espérer que ce virage politique, soutenu par de nombreux milieux chrétiens et organisations conservatrices, traversera l'Atlantique. Même si nous savons que Donald Trump n'est pas le «meilleur choix possible», il est néanmoins le seul aujourd'hui à avoir la volonté, la force et les ressources nécessaires pour se dresser contre l'ennemi qui nous menace, un ennemi qui n'est pas seulement humain mais aussi influencé par des forces surnaturelles. C'est pourquoi l'on doit voir son élection comme une vraie opportunité à saisir. L'affaiblissement du mondialisme, le regain de confiance en nos nations et la recherche d'une liberté fondée sur la vérité sont des signes encourageants. Ce retour possible de Dieu dans la sphère publique est un espoir pour l'avenir, sans pour autant nous départir de notre prudence. —

Suisse-UE : « Rapprocher la Suisse de l'UE ? Je ne ferais pas cela »

Entretien avec Kenneth Rogoff à Davos – Pilier de Harvard, l'un des dix économistes les plus cités dans le monde, ancien chef économiste du FMI. Handelszeitung, 25 janvier 2025. Extraits.

(...) « L'Europe a des problèmes avec l'ensemble de son modèle. On le sait grâce au rapport Draghi, qui décrit entre autres une « surdose de réglementation ». A cela s'ajoutent les coûts élevés de l'énergie et la guerre en Ukraine. L'Allemagne est en récession pour la deuxième année consécutive. Disons que l'Europe devient de plus en plus marginale, et les États-Unis prennent de l'avance. C'est un moment douloureux pour l'Europe. (...)

« De nombreuses décisions importantes doivent être prises pour stabiliser la situation : comment le continent obtiendra-t-il une énergie moins chère, ou comment équilibrer l'objectif zéro émission nette avec la capacité à rivaliser dans le domaine de l'intelligence artificielle. L'Europe a besoin de leadership. Le continent est en concurrence avec la Chine et les États-Unis. En Europe, tout tourne autour de la manière de devenir plus vert plus rapidement. (...) Et l'Europe doit se réarmer pour ne plus dépendre des caprices de Trump. (...)

(...) Il était déjà clair avant l'élection de Trump que les Européens devaient faire davantage (en matière de défense), mais c'est encore plus urgent aujourd'hui. L'Europe devrait également repenser ses relations avec la Grande-Bretagne.

(...) « L'Union européenne tente de punir le Royaume-Uni pour son exit. Cela semble assez stupide à ce stade. Le Royaume-Uni a besoin de l'Europe et l'Europe a besoin du Royaume-Uni. Les deux parties devraient parvenir à un accord commercial bien meilleur. Les Français, en particulier, étaient très intéressés à punir le Royaume-Uni. (...)

(...) HZ : « La Suisse est également en négociations avec l'UE pour assainir ses relations. La comparaison avec la Grande-Bretagne est un sujet d'actualité. Le débat porte ici, entre autres, sur la question de savoir si la Suisse doit adopter les règles de l'UE. — (X - 28 janvier 2025)

François
SCHALLER

Citoyens suisses, faites confiance au PLR !

Cyril Aellen est conseiller national PLR genevois, qualités qui font de lui un ardent défenseur de Bruxelles. Il s'exprime ce jour dans *Le Temps*. Il affirme que les relations entre la Suisse et l'Union «sont fondées sur une souveraineté préservée.» Dire d'une souveraineté soumise au bon vouloir des juges étrangers qu'elle est préservée, il faut bien être PLR pour réaliser un tel exploit mais comme on le sait, plus c'est gros, mieux ça passe.

L'europhile relève que «la dimension institutionnelle des accords négociés est parfois faussement présentée comme un levier de rapprochement politique avec l'Union européenne.» Quelle idée ! Il n'est en effet pas question de rapprochement mais de soumission politique avec l'Union européenne. La politique européenne dictera la nôtre, les juges étrangers intervenant au besoin à grands coups de représailles.

Le meilleur pour la fin. Le contenu de l'accord «ne sera qu'une partie des débats. L'adaptation de notre droit interne, plus souvent réclamée par la classe politique pour des raisons de politique interne qu'exigée par lesdits accords, constituera l'essentiel des discussions.»

L'adaptation du droit interne réclamée par la classe politique n'est qu'un artifice visant à faire accroire à la population qu'on peut unilatéralement prendre des mesures pour limiter les effets désastreux de la libre-circulation.

Yvan
PERRIN

Jamais Bruxelles ne transigera sur le principe, elle l'a dit et répété sur tous les tons. Dire qu'on peut se mitonner une petite clause de sauvegarde pour nous tous seuls dans notre coin, c'est prendre le citoyen pour un con.

Le PLR le sait bien mais sans clause de sauvegarde, il se pourrait que les esprits obscurs rejettent l'accord. La parade, c'est le droit interne. Mensonges ! Cyril Aellen sait fort bien que le droit supérieur, c'est le droit de Bruxelles, celui des juges étrangers, celui qui primera le droit interne donc notre démocratie directe.

Le PLR peut nous présenter les choses comme il l'entend, il n'en demeure pas moins que l'accord cadre, c'est la libre-circulation sans clause de sauvegarde, la démocratie directe placée sous la tutelle des juges étrangers et une grosse facture pour le tout. NON à l'accord-cadre ! — (FB - 24 janvier 2025)

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

*Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions*

www.perspectivecatholique.ch